L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 5 JANVIER 1869. [Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-GÉRANTS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 5 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Entrepreneurs, à 10 heures du matin, une portion de terre située dans le Premier District, dans l'île bordée par les Promenades de Lafayette et de Pontchartrain, et les rues Polymnie et Exposition, face au Bassin ou Promenade Pontchartrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Par Montgomery Sims & Co., vente demain de P. Lipsner rue Gravier à 10 heures, du beaux chevaux de selle et de trait, un poire et selle, beaux meubles d'habitation et de ville, jolie baggies ouverts et découverts, bureaux, selle, bât, etc. Et à leur salle d'encan, rue du Camp à 11 heures. — Un assortiment général de meubles, tapis, rideaux, gravure, batterie de cuisine, etc.

Par Jos. N. Rabert, à 10 heures, à la salle d'encan, 66 rue de la Levée, 500 lots de marchandises sèches.

Par D. E. Murphy, à 11 heures, en magasin de M. Oscar Bercier, 42 rue Poydras—200 cabans chemisettes d'hiver.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Propriétaires—actions de chemin de fer de la ville d'Orléans.

Par Hoffman, Marks & Co., à 10 heures, à leur salle d'encan rue de Chartres—meubles et bibelots.

Par J. C. Morgan, à son magasin No 61 et 63 rue de la Levée — marchandises sèches, habillements, bagues, etc.

Par Vincent Ad. Co, au No 16 de la rue de Chartres—marchandises sèches étrangères et américaines.

Par Joseph Hess, au No 21 de la rue de Chartres—marchandises sèches et chaussures.

☞ Achetez vos comestiques et choisissez chez M. Brosset Turpin, 92 Vieille-Levée.

ATTENTION!
Propriétés intéressantes de valeur, à Poinçon par le shérif.

☞ Nous appelons l'attention du public à la vente à encanter cette Bourse (voir l'ad.), à midi, à la Bourse des Négociants et des Entrepreneurs, du 50 actions du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, qui représentent une limite en sécurité.

Chandelles. — M. R. Murphy, encanteur, appelle l'attention de ses clients sur la vente de 200 cabans de chandelles de la marque Star, commencée pour aujourd'hui à 11 heures du matin, rue Poydras, No. 81.

Habits et Chemisettes. — Ad'ment'hui, mardi, à 10 heures du matin, rue de Chartres No. 73, MM. Hoffman, Marks & Co. vendront des cabans de chasse, soulier à brodequins, 31 mille de bottes et souliers cousus et bien bien cloutés pour la saison. Cet assortiment convient très fort en comparaison de la ville et de la campagne et doit vendu sans réserve. Voyez annonce.

J. Hermann et B. Fouché. — Il sera vendu demain mercredi, 6 janvier, à 10 heures du matin, rue Poydras, à encan de la rue des Magasins No 63, par MM. Placide Spear & Bros, 200 cabans de bottes, souliers et de brodequins, composant un assortiment convenable pour hommes, femmes, enfants, jeunes gens et demoiselles, et convenable aussi pour les acheteurs de la ville et de la campagne. La vente étant sans réserve assure et une belle occasion de nombreuses chances de bon marché, voyez l'annonce.

Vins en dépôt. — M. J. Thomas, rue de la Douane No 107, a à vendre toutes sortes de vins de Bordeaux et en caisse, ainsi que du vermouth, apportés de Bordeaux par le navire Kamiraja.

Confections, Diamants, Monnaies, etc. — Ad'ment'd'hui, mardi 5 janvier, à 10 heures du matin, dans une salle d'encan de la rue des Magasins No 63 et de la rue Gravier No 16, MM. Louis Stern & Bros vendront à l'encan, sans grand assortiment de confections de poche et de chasse, des diamants, montres, et aussi 100 de bonnes montres en or et argent, 200 de bonnes montres en métal, etc., etc. Nous appelons l'attention des acheteurs sur cette vente remarquable par la variété des articles annoncés et qui est pâtissonnière.

Vente de chevaux, mulets et voitures, aujourd'hui. — M. J. Déjan Jr, encanteur, informe les acheteurs de la ville et de la campagne qu'à partir de ce jour il vendra deux fois la semaine, les lundis et les mardis, à 10 heures précises du matin, des chevaux, mulets et voitures, sur deux rues de Jos. Ritter, au coin des rues Barcone et Gravier. Jd 4de—1m

Philanthropie radicale.

Les correspondants radicaux continuent à exercer leur imagination au sujet du général Grant, en rédigeant des conversations fictives dans lesquelles ils attribuent au héros vainqueur des mots sérieux et leurs sentiments hétérogènes. Un des modèles de genre est assurément le compte-rendu d'une conversation prétendue que M. Grant aurait eue avec un ancien ami et un juge de la Louisiane, compte-rendu que le *Missouri Democrat* a publié sur la foi, dit-il, d'un citoyen connu dans St-Louis. Les deux visiteurs demandaient au général d'appuyer qu'il adresse pour obtenir l'endossement du gouvernement fédéral aux obligations émises dans le dessein par l'Etat de la Louisiane pour reconstruire les levées. " Dit" millions d'acres des meilleures terres du monde, ajoutait le juge, sont disponibles à cette intention.

Qu'elles soient inondées et qu'elles restent sous l'eau, aurait répondu Grant, jusqu'à ce que bien propriétaires consentent à ce que les hommes du Nord et les capitaux du Nord viennent les occuper, les protéger et les améliorer.

Nous faisons grâce à nos lecteurs du reste de la réponse qui indique chez l'intrépide auteur de cette conversation supposée un plus grand degré de ignorance de l'état des choses en Louisiane que n'en plus insigne impudence fut. Nous ne faisons pas injure au général Grant, de croire qu'il a prononcé les paroles que le *Democrat* met dans sa bouche, et nous ne le défendrons pas de cette imputation toute gratuite de sentiments sérieux, mais que dire des journaux radicaux qui inventent ces conversations et de ceux qui, comme le *Post* et l'*Advertiser* de New-York, les acceptent sans mettre en doute un instant que le général Grant ait pu tenir un pareil langage?

Que l'on soit opposé à l'intervention du Congrès dans la construction des levées, cela peut se discuter, mais que l'on exprime le vœu brutal de voir toute une section de pays rentrer sous l'eau, cela ne peut venir que d'un esprit complètement aveugle et de haine. L'hypothèse a été rapportée par des soldats les plus ardents comme étant d'être hostiles au gouvernement des Etats-Unis, mais encore tous les affranchis qui habitent les terres sujettes à être inondées l'ont chaque famille blanche qui serait ruinée, il y aurait vingt familles de noirs qui souffriraient de la famine. On ne souhaite pas à ces pires ennemis le fléau d'une inondation, à plus forte raison ne doit-on pas le souhaiter à ceux dont on se prétend les protecteurs.

Le *Democrat*, le *Post* et l'*Advertiser* manifestent du compte fait que la faiblesse au général Grant le plus sanglante injure et le supposant capable d'exprimer des sentiments aussi ariétés et aussi barbares et en même temps aussi impolitiques, et le général Grant doit être peu flatté de se voir attribuer une politique qui conduit insensé à le faire prendre en horreur par tous les hommes sensés!

LE PESSAGE DU GOUVERNEUR.

La nomination de M. Warmoth occupe toujours les colonnes de la *République*; nous n'amoncellerons pas les lecteurs de cette prose peu intéressante, mais nous analyse succinte suffira pour leur faire connaître ce que dit M. Warmoth.

Après avoir adressé sophistiquement l'élection de son parti, il en tire bonne leçon sur l'institution de l'amnistie, et il revient sur la question de l'élection à la convention. Il cite avec une partialité révoltante, les violences et à l'intimidation qui ont eu lieu dans quelques paroisses, et il rappelle que le général Grant aît pu tenir un pareil langage!

Que l'on soit opposé à l'intervention du Congrès dans la construction des levées, cela peut se discuter, mais que l'on exprime le vœu brutal de voir toute une section de pays rentrer sous l'eau, cela ne peut venir que d'un esprit complètement aveugle et de haine. L'hypothèse a été rapportée par des soldats les plus ardents comme étant d'être hostiles au gouvernement des Etats-Unis, mais encore tous les affranchis qui habitent les terres sujettes à être inondées l'ont chaque famille blanche qui serait ruinée, il y aurait vingt familles de noirs qui souffriraient de la famine. On ne souhaite pas à ces plus cruels ennemis le fléau d'une inondation, à plus forte raison ne doit-on pas le souhaiter à ceux dont on se prétend les protecteurs.

Le *Democrat*, le *Post* et l'*Advertiser* manifestent du compte fait que la faiblesse au général Grant le plus sanglante injure et le supposant capable d'exprimer des sentiments aussi ariétés et aussi barbares et en même temps aussi impolitiques, et le général Grant doit être peu flatté de se voir attribuer une politique qui conduit insensé à le faire prendre en horreur par tous les hommes sensés!

☞ Le maison Cazaux & Vergnolle, 78 Vieille-Levée, annonce respectueusement au public et à ses nombreux amis, que M. Cazaux, qui a reçu, pendant quelque temps à la Nouvelle-Orléans, qui est maintenant de retour en Louisiane et qu'il reprend son ancienne place à la tête de la maison. Il y sera de la partie de la Nouvelle-Orléans, et il y sera de la musique vocale et instrumentale.

Nous faisons appel à la générosité de nos concitoyens pour qu'ils contribuent, dans la mesure de leurs moyens, à l'œuvre charitable qu'entreprennent les Dames de la Société des Ursulines de Marie Immaculée. L'hôpital fondé par le Père Turgis dépend uniquement des ressources qui peuvent procurer la charité, et la population créoles aime doit avoir à cœur de soutenir cette institution, tant qu'il y aura des œuvres et des orphelines où soient hospitalisés à recueillir.

☞ Le Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, leur prix, garantie pour 3 ans. Bureau, 182, Canal.

Déplorables suites de l'ivresse. — Voici le récit exact des faits qui ont eu pour résultat une blessure grave reçue par M. Arsène Donest, auquel un précédent rapport avait donné le nom de Daniel: M. Donest avait passé l'après-midi et la soirée en compagnie du nommé Manuel Galatéd, cigarier comme lui, et il paraît que ce dernier se trouvait sous l'influence de nombreuses libations. A une heure avancée de la soirée, les deux amis entraient dans la cour de la maison de Donest père, rue Dumaine. Or dernier ne soupçonnait à qui il avait affaire les interpella et les engagea à se retirer. Manuel tira alors un pistolet et en menaça son interlocuteur. Son compagnon parvint à s'emparer, mais lorsqu'ils furent arrivés en sûreté des rues Dumaine et Derbigny, Manuel fit feu sur Arsène qui tomba frappé d'une balle à du poumon droit. L'état du blessé est très critique et on ne sait s'il en réchappera. L'auteur de la blessure qui était l'ami et le beau-frère de la victime, est, paraît-il, plongé dans un grand désespoir.

Nouvelle Société. — Le colonel Alfred Roman, avocat à St-Jacques, vient de fixer sa résidence en ville et de former une association avec M. F. Chas Cuvellier, avocat et notaire. Les affaires de la société ont fixé au No 134, rue Gravier, où se trouve déjà le cabinet de M. Cuvellier.

Le colonel Alfred Roman s'est acquis une réputation d'orateur distingué au barreau et dans les réunions publiques, et nous ne doutons pas qu'il n'occupe bientôt une position brillante en barreau de la Nouvelle-Orléans. Le nom qu'il porte et l'honorabilité bien connue de son caractère le recommandent à la confiance du public. Tout en résidant à la Nouvelle-Orléans, il continuera à en charger des affaires qui pourront lui être confiées devant les Cours des parishes voisines et particulièrement de la paroisse St-Jacques.

M. F. Chas Cuvellier est un de nos notaires les plus estimés pour son capacité et l'activité qu'il apporte dans l'exercice de cette délicate profession. Il a la pratique et l'expérience des affaires aussi bien que la connaissance théorique du droit. Il est notaire depuis plus de 20 ans. Etant de l'Union et les autres légalités par lui est force et validité dans les 36 Etats. Toutes les conditions se résumant donc pour assurer le succès de l'association que viennent de former ces deux légistes nouvellement cités.

☞ Le maison Cazaux & Vergnolle, 78 Vieille-Levée, annonce respectueusement au public et à ses nombreux amis, que M. Cazaux, qui a reçu, pendant quelque temps à la Nouvelle-Orléans, qui est maintenant de retour en Louisiane et qu'il reprend son ancienne place à la tête de la maison. Il y sera de la partie de la Nouvelle-Orléans, et il y sera de la musique vocale et instrumentale.

☞ Placide J. Spear, encanteur, appelle l'attention de ses clients sur la vente qu'il fera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Entrepreneurs, de 50 actions du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, qui représentent une limite en sécurité.

Chandelles. — M. R. Murphy, encanteur, appelle l'attention de ses clients sur la vente de 200 cabans de chandelles de la marque Star, commencée pour aujourd'hui à 11 heures du matin, rue Poydras, No. 81.

Habits et Chemisettes. — Ad'ment'd'hui, mardi, à 10 heures du matin, rue de Chartres No. 73, MM. Hoffman, Marks & Co. vendront des cabans de chasse, souliers à brodequins, 31 mille de bottes et souliers cousus et bien bien cloutés pour la saison. Cet assortiment convient très fort en comparaison de la ville et de la campagne et doit vendu sans réserve. Voyez annonce.

J. Hermann et B. Fouché. — Il sera vendu demain mercredi, 6 janvier, à 10 heures du matin, rue Poydras, à encan de la rue des Magasins No 63, par MM. Placide Spear & Bros, 200 cabans de bottes, souliers et de brodequins, composant un assortiment convenable pour hommes, femmes, enfants, jeunes gens et demoiselles, et convenable aussi pour les acheteurs de la ville et de la campagne. La vente étant sans réserve assure et une belle occasion de nombreuses chances de bon marché, voyez l'annonce.

Vins en dépôt. — M. J. Thomas, rue de la Douane No 107, a à vendre toutes sortes de vins de Bordeaux et en caisse, ainsi que du vermouth, apportés de Bordeaux par le navire Kamiraja.

Confections, Diamants, Monnaies, etc. — Ad'ment'd'hui, mardi 5 janvier, à 10 heures du matin, dans une salle d'encan de la rue des Magasins No 63 et de la rue Gravier No 16, MM. Louis Stern & Bros vendront à l'encan, sans grand assortiment de confections de poche et de chasse, des diamants, montres, et aussi 100 de bonnes montres en or et argent, 200 de bonnes montres en métal, etc., etc. Nous appelons l'attention des acheteurs sur cette vente remarquable par la variété des articles annoncés et qui est pâtissonnière.

Vente de chevaux, mulets et voitures, aujourd'hui. — M. J. Déjan Jr, encanteur, informe les acheteurs de la ville et de la campagne qu'à partir de ce jour il vendra deux fois la semaine, les lundis et les mardis, à 10 heures précises du matin, des chevaux, mulets et voitures, sur deux rues de Jos. Ritter, au coin des rues Barcone et Gravier. Jd 4de—1m

Philanthropie radicale.

Les correspondants radicaux continuent à exercer leur imagination au sujet du général Grant, en rédigeant des conversations fictives dans lesquelles ils attribuent au héros vainqueur des mots sérieux et leurs sentiments hétérogènes. Un des modèles de genre est assurément le compte-rendu d'une conversation prétendue que M. Grant aurait eue avec un ancien ami et un juge de la Louisiane, compte-rendu que le *Missouri Democrat* a publié sur la foi, dit-il, d'un citoyen connu dans St-Louis. Les deux visiteurs demandaient au général d'appuyer qu'il adresse pour obtenir l'endossement du gouvernement fédéral aux obligations émises dans le dessein par l'Etat de la Louisiane pour reconstruire les levées. " Dit" millions d'acres des meilleures terres du monde, ajoutait le juge, sont disponibles à cette intention.

Qu'elles soient inondées et qu'elles restent sous l'eau, aurait répondu Grant, jusqu'à ce que bien propriétaires consentent à ce que les hommes du Nord et les capitaux du Nord viennent les occuper, les protéger et les améliorer.

Nous faisons grâce à nos lecteurs du reste de la réponse qui indique chez l'intrépide auteur de cette conversation supposée un plus grand degré de ignorance de l'état des choses en Louisiane que n'en plus insigne impudence fut. Nous ne faisons pas injure au général Grant, de croire qu'il a prononcé les paroles que le *Democrat* met dans sa bouche, et nous ne le défendrons pas de cette imputation toute gratuite de sentiments sérieux, mais que dire des journaux radicaux qui inventent ces conversations et de ceux qui, comme le *Post* et l'*Advertiser* de New-York, les acceptent sans mettre en doute un instant que le général Grant ait pu tenir un pareil langage!

Que l'on soit opposé à l'intervention du Congrès dans la construction des levées, cela peut se discuter, mais que l'on exprime le vœu brutal de voir toute une section de pays rentrer sous l'eau, cela ne peut venir que d'un esprit complètement aveugle et de haine. L'hypothèse a été rapportée par des soldats les plus ardents comme étant d'être hostiles au gouvernement des Etats-Unis, mais encore tous les affranchis qui habitent les terres sujettes à être inondées l'ont chaque famille blanche qui serait ruinée, il y aurait vingt familles de noirs qui souffriraient de la famine. On ne souhaite pas à ces plus cruels ennemis le fléau d'une inondation, à plus forte raison ne doit-on pas le souhaiter à ceux dont on se prétend les protecteurs.

Le *Democrat*, le *Post* et l'*Advertiser* manifestent du compte fait que la faiblesse au général Grant le plus sanglante injure et le supposant capable d'exprimer des sentiments aussi ariétés et aussi barbares et en même temps aussi impolitiques, et le général Grant doit être peu flatté de se voir attribuer une politique qui conduit insensé à le faire prendre en horreur par tous les hommes sensés!

☞ Magnifiques machines à coudre de Grover & Baker pour familles, avec les derniers perfectionnements, au prix de $60, au Bureau, 182, Canal.

Chapeaux, Ameubl, Quincaill. — Nous appelons l'attention de commerce sur l'annonce que publie dans nos colonnes M. P. E. Bruhlmer, 13, rue Canal.

Théâtre de l'Opéra. — Mademoiselle Bourgeois doit reprendre, ce soir, dans *Serbelline*, le rôle de Boulotte qui lui avait été primitivement destiné. Les autres rôles resteront distribués comme à la dernière représentation. Beaucoup de personnes qui ont déjà vu l'opéra-bouffe d'Offenbach, seront sans doute curieuses de la voir une seconde fois avec mademoiselle Bourgeois, et nous pensons qu'il y aura foule à l'Opéra, ce soir.

L'administration annonce que, vu les circonstances, les prix des places de troisième et des quatrièmes seront baissés jusqu'à nouvel ordre à partir de jeudi 7 janvier. Les troisièmes seront réduites de 75 à 50 cents, et les quatrièmes de 50 à 25 cents. Au moyen de cette réduction, les spectacles lyriques seront mis à la portée de toutes les bourses.

La reprise de *Hydée*, opéra-comique en 3 actes, d'Auber, qui a eu lieu hier soir, avait pour beaucoup l'attrait de la nouveauté, mais par suite du mauvais temps les spectateurs n'étaient pas aussi nombreux qu'on eût pu le désirer. L'ouvrage était bien interprété et les artistes chargés des principaux rôles, MM. Engel, Van Hoffen et Albert Jolion, et mademoiselle Hamelin et Chauveau s'en sont fort bien acquittés. M. Engel a rendu avec beaucoup d'expression et même de délire et a chanté avec tous ses diverses nuances. On a fait bisser à Mlle Hamelin en chance de la corvette, et la jeune cantatrice a admirablement chanté son grand air à vocalises du troisième acte. La mise en scène du vaisseau a eu second acte était excellente. On donnera bientôt la seconde représentation d'*Hydée*.

Les répétitions de *Roland à Roncevaux* marchent avec activité. Les chœurs ont été renforcés, et la direction en indique rien pour donner l'opéra de Méhul avec tous l'éclat possible.

Œuvre charitable. — Les Dames de la Société des Enfants de Marie doivent ouvrir, le mois prochain, dans le local de le Loge "La Parfaite Union," rue des Remparts, un Restaurant, au profit de l'Asile fondé dans le Troisième District par le Révérend Père Turgis, pour recueillir les veuves et les orphelines des soldats du Sud. Le restaurant sera ouvert tous les jours, à partir de jeudi, et tous les soirs il y aura de la musique vocale et instrumentale.

Nous faisons appel à la générosité de nos concitoyens pour qu'ils contribuent, dans la mesure de leurs moyens, à l'œuvre charitable qu'entreprennent les Dames de la Société des Enfants de Marie Immaculée. L'hôpital fondé par le Père Turgis dépend uniquement des ressources qui peuvent procurer la charité, et la population créoles aime doit avoir à cœur de soutenir cette institution, tant qu'il y aura des veuves et des orphelines où soient hospitalisés à recueillir.

☞ Le Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, leur prix, garantie pour 3 ans. Bureau, 182, Canal.

Déplorables suites de l'ivresse. — Voici le récit exact des faits qui ont eu pour résultat une blessure grave reçue par M. Arsène Donest, auquel un précédent rapport avait donné le nom de Daniel: M. Donest avait passé l'après-midi et la soirée en compagnie du nommé Manuel Galatéd, cigarier comme lui, et il paraît que ce dernier se trouvait sous l'influence de nombreuses libations. A une heure avancée de la soirée, les deux amis entraient dans la cour de la maison de Donest père, rue Dumaine. Or dernier ne soupçonnait à qui il avait affaire les interpella et les engagea à se retirer. Manuel tira alors un pistolet et en menaça son interlocuteur. Son compagnon parvint à s'emparer, mais lorsqu'ils furent arrivés en sûreté des rues Dumaine et Derbigny, Manuel fit feu sur Arsène qui tomba frappé d'une balle à du poumon droit. L'état du blessé est très critique et on ne sait s'il en réchappera. L'auteur de la blessure qui était l'ami et le beau-frère de la victime, est, paraît-il, plongé dans un grand désespoir.

Nouvelle Société. — Le colonel Alfred Roman, avocat à St-Jacques, vient de fixer sa résidence en ville et de former une association avec M. F. Chas Cuvellier, avocat et notaire. Les affaires de la société ont fixé au No 134, rue Gravier, où se trouve déjà le cabinet de M. Cuvellier.

Le colonel Alfred Roman s'est acquis une réputation d'orateur distingué au barreau et dans les réunions publiques, et nous ne doutons pas qu'il n'occupe bientôt une position brillante en barreau de la Nouvelle-Orléans. Le nom qu'il porte et l'honorabilité bien connue de son caractère le recommandent à la confiance du public. Tout en résidant à la Nouvelle-Orléans, il continuera à en charger des affaires qui pourront lui être confiées devant les Cours des parishes voisines et particulièrement de la paroisse St-Jacques.

M. F. Chas Cuvellier est un de nos notaires les plus estimés pour son capacité et l'activité qu'il apporte dans l'exercice de cette délicate profession. Il a la pratique et l'expérience des affaires aussi bien que la connaissance théorique du droit. Il est notaire depuis plus de 20 ans. Etant de l'Union et les autres légalités par lui est force et validité dans les 36 Etats. Toutes les conditions se résumant donc pour assurer le succès de l'association que viennent de former ces deux légistes nouvellement cités.

☞ Le maison Cazaux & Vergnolle, 78 Vieille-Levée, annonce respectueusement au public et à ses nombreux amis, que M. Cazaux, qui a reçu, pendant quelque temps à la Nouvelle-Orléans, qui est maintenant de retour en Louisiane et qu'il reprend son ancienne place à la tête de la maison. Il y sera de la partie de la Nouvelle-Orléans, et il y sera de la musique vocale et instrumentale.

☞ Placide J. Spear, encanteur, appelle l'attention de ses clients sur la vente qu'il fera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Entrepreneurs, de 50 actions du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, qui représentent une limite en sécurité.

Chandelles. — M. R. Murphy, encanteur, appelle l'attention de ses clients sur la vente de 200 cabans de chandelles de la marque Star, commencée pour aujourd'hui à 11 heures du matin, rue Poydras, No. 81.

Habits et Chemisettes. — Ad'ment'd'hui, mardi, à 10 heures du matin, rue de Chartres No. 73, MM. Hoffman, Marks & Co. vendront des cabans de chasse, souliers à brodequins, 31 mille de bottes et souliers cousus et bien bien cloutés pour la saison. Cet assortiment convient très fort en comparaison de la ville et de la campagne et doit vendu sans réserve. Voyez annonce.

J. Hermann et B. Fouché. — Il sera vendu demain mercredi, 6 janvier, à 10 heures du matin, rue Poydras, à encan de la rue des Magasins No 63, par MM. Placide Spear & Bros, 200 cabans de bottes, souliers et de brodequins, composant un assortiment convenable pour hommes, femmes, enfants, jeunes gens et demoiselles, et convenable aussi pour les acheteurs de la ville et de la campagne. La vente étant sans réserve assure et une belle occasion de nombreuses chances de bon marché, voyez l'annonce.

Vins en dépôt. — M. J. Thomas, rue de la Douane No 107, a à vendre toutes sortes de vins de Bordeaux et en caisse, ainsi que du vermouth, apportés de Bordeaux par le navire Kamiraja.

Confections, Diamants, Monnaies, etc. — Ad'ment'd'hui, mardi 5 janvier, à 10 heures du matin, dans une salle d'encan de la rue des Magasins No 63 et de la rue Gravier No 16, MM. Louis Stern & Bros vendront à l'encan, sans grand assortiment de confections de poche et de chasse, des diamants, montres, et aussi 100 de bonnes montres en or et argent, 200 de bonnes montres en métal, etc., etc. Nous appelons l'attention des acheteurs sur cette vente remarquable par la variété des articles annoncés et qui est pâtissonnière.

Vente de chevaux, mulets et voitures, aujourd'hui. — M. J. Déjan Jr, encanteur, informe les acheteurs de la ville et de la campagne qu'à partir de ce jour il vendra deux fois la semaine, les lundis et les mardis, à 10 heures précises du matin, des chevaux, mulets et voitures, sur deux rues de Jos. Ritter, au coin des rues Barcone et Gravier. Jd 4de—1m

PAR LE TELEGRAPHE.

RÉPORTÉ ET TRANSMIS PAR LE *L'ABEILLE*.

Prochain retour de Jeff. Davis, Stidell, Mason.

Les troubles d'Ogeechee.

Le Shérif appuyé par l'autorité militaire.

Soumission certaine des perturbateurs.

Election municipale à Newbern.

Une dépêche de Cuba au N. Y. "Times."

Les insurgés sont plus nombreux que la garnison espagnole dans l'île.

Bonne tenue du Coton à New York et à Liverpool.

Nouvelles européennes.

Londres, 4.—En vue de la prochaine nomination de Johnson, Jeff. Davis, John Stidell, Jas. M. Mason, A. Dudley Mann et d'autres confédérés se préparent à revenir aux Etats-Unis.

La presse anglaise approuve généralement le traité Berlinguème-Clarendon.

Nouvelles de Washington.

Washington, 4—Le bill autorisant l'organisation de la milice dans les deux Carolines, la Floride, l'Alabama et la Louisiane, passé avant l'ajournement, sera signé par les officiers présidents et envoyé à M. Johnson par le Congrès.

L'opinion des républicains, L. P. Rose, a été informé d'opposition d'avoir fraudé le gouvernement de $6,700,000 en achetant le chemin de fer de Pontchartrain de la Nouvelle-Orléans.

Le général Spinner est tout à fait malade.

Wade a reçu tous les votes électoraux par la mais, bien que le nombre seulement des membres soit arrivé. Les passages qui n'avaient pas remis les votes le premier mercredi de janvier sont passibles d'une amende de $1000.

Le temps exceptionnel a été tout et le télégraphe bien dans ses opérations.

Washington, 4—Une dépêche spéciale au *New York Times* dit que des lettres particulières reçues de Cuba, ne contiennent pas les renseignements officiels sur les revers des révolutionnaires. Cette dépêche dit qu'aujourd'hui les insurgés ont un nombreux que les soldats espagnols formant la garnison de l'île. Les insurgés ont pris jusqu'au mois, leur bat que le bal légitime pour loyal ces lieux ont été faite, avoir les opérations faites sur terre de l'Est. Le juge Lécumont a accordé l'injonction et ordonné qu'il serait répondu au mandamus le 5 du courant.

Bailie pour marquer 2100 boîtes de tabac saisies dernièrement sur le marché, pour convention avec le Havane. Le tabac est évalué à $75,000. Le juge a vient.

Protestation. — Le capitaine Russel, du steamer A. G. Sowers, arrêté par le Tribunal, a déclaré, devant William Prescott, juge de la paroisse Plaquemines, qu'il avait fait tous les efforts pour le maintien et qu'il avait obéi aux ordres reçus, mais que les officiers de Tennessee n'avaient pas leur compte. Le Brown, avant le capitaine Russel, a fait tout ce qu'il pouvait faire pour éviter le vol, mais en vain. L'autre steamer paraissant le poursuivre. Le capitaine du Brown dit en conclusion que le départ est arrivé par la négligence des officiers de grand steamer ordonnance, et qu'il était arrêté et les machines du steamer étaient déjà arrêtées à temps.

Législateurs. — Pour remuer les législateurs fédéraux, le chef de police Cain a déclaré quelques jours après qu'il ne serait pas sûr, pour ceux de ne pas être assassinés, si, comme les journaux de Berlin l'en assurent, elle a commis l'outrecuidance de construire un traité de France à l'Autopage européen, c'est qu'en tout cas elle ne fait que se conformer à la convention qui a été arrêtée à Salzbourg entre les deux empereurs Napoléon et François-Joseph.

Jusqu'à présent la presse de M. de Bismarck nous fait peu connaître le jeu de ses ministres. Il est vraisemblable que le jeu de ses ministres, c'est que probablement elle a dû faire à ses ministres pour conserver les bulles d'Etat pour taxes de 1867. On dit que les bulles portera sans délai l'affaire devant la cour suprême dont l'arrêt ne se fera pas attendre.

Injonction. — John M. Hagar et Charles Jones, fermiers du pâturagier d'Etat, ont demandé à la Cour Suprême un mandamus contre Dudley, trésorier d'Etat, se fondant sur son refus de payer des warrants de levée qui leur sont dû par le gouvernement. Le juge Lécumont a ordonné qu'il disposera des bons qu'il a entre les mains dans tout, entre but que le bal légitime pour loyal ces bons ont été faite, avoir les opérations faites sur terre de l'Est. Le juge Lécumont a accordé l'injonction et ordonné qu'il serait répondu au mandamus le 5 du courant.

Bailie pour marquer 2100 boîtes de tabac saisies dernièrement sur le marché, pour convention avec le Havane. Le tabac est évalué à $75,000. Le juge a vient.

Protestation. — Le capitaine Russel, du steamer A. G. Sowers, arrêté par le Tribunal, a déclaré, devant William Prescott, juge de la paroisse Plaquemines, qu'il avait fait tous les efforts pour le maintien et qu'il avait obéi aux ordres reçus, mais que les officiers de Tennessee n'avaient pas leur compte. Le Brown, avant le capitaine Russel, a fait tout ce qu'il pouvait faire pour éviter le vol, mais en vain. L'autre steamer paraissant le poursuivre. Le capitaine du Brown dit en conclusion que le départ est arrivé par la négligence des officiers de grand steamer ordonnance, et qu'il était arrêté et les machines du steamer étaient déjà arrêtées à temps.

Législateurs. — Pour remuer les législateurs fédéraux, le chef de police Cain a déclaré quelques jours après qu'il ne serait pas sûr, pour ceux de ne pas être assassinés, si, comme les journaux de Berlin l'en assurent, elle a commis l'outrecuidance de construire un traité de France à l'Autopage européen, c'est qu'en tout cas elle ne fait que se conformer à la convention qui a été arrêtée à Salzbourg entre les deux empereurs Napoléon et François-Joseph.

Jusqu'à présent la presse de M. de Bismarck ne nous fait pas connaître le jeu de ses ministres. Il est vraisemblable que le jeu de ses ministres, c'est que probablement elle a dû faire à ses ministres pour conserver les bulles d'Etat pour taxes de 1867. On dit que les bulles portera sans délai l'affaire devant la cour suprême dont l'arrêt ne se fera pas attendre.

Ouverture du Congrès. — Le Congrès s'est réuni hier, à midi, dans le nouveau capitole, récemment terminé. Le président Grant a lu son message. Le président Grant a lu son message. Le président Grant a lu son message